Règlement du concours Art & Poésie



« Voyage dans le monde Francophone »

Concours d'écriture de poésie organisé à l'initiative des délégués de Bayard Jeunesse & Milan aux États-Unis à l'occasion de la fête de la francophonie 2025

Organisé par l'équipe des délégués de Bayard Jeunesse & Milan Presse aux États-Unis, le concours Art et Poésie « Voyage dans le monde Francophone » a pour objectif de promouvoir les magazines de Bayard Jeunesse & Milan Presse (Groupe Bayard) auprès des jeunes lecteurs habitant aux États-Unis à l'occasion de la fête de la francophonie (20 mars 2025). Il vise également à illustrer l'engagement de proximité des délégués Bayard Jeunesse & Milan aux États-Unis auprès de leurs abonnés de façon dynamique et positive via les réseaux sociaux (Facebook & Instagram).

Dans le présent règlement, l'équipe des délégués Bayard Jeunesse & Milan Presse aux États-Unis est désignée sous le nom de BAYARD & MILAN USA comme « organisateur » du concours Art et Poésie « Voyage dans le monde Francophone » (ci-après, le « Concours »).

1 - Présentation:

Il s'agit pour chaque classe participante d'écrire une ou deux poésies en français (vers ou prose) en s'inspirant d'une sélection d'œuvres d'artistes francophones célèbres élaborée par BAYARD & MILAN USA.

La sélection d'œuvres d'art choisie par BAYARD & MILAN USA sera envoyée à partir du lundi 3 février à toutes les classes qui se seront préinscrites à cette date.

Le bulletin d'inscription (disponible <u>ICI</u>) est à compléter avant le 3 février 2025 (jusqu'au 2 février inclus).

BAYARD & MILAN USA se réserve le droit d'envoyer la sélection d'œuvres d'art aux classes qui le souhaiteraient après cette date et n'auraient pas formalisé leur préinscription à temps.

Le concours est divisé en trois catégories de classe participante :

- Catégorie 1 : École française homologuée par l'Education Nationale française (réseau AEFE)
- Catégorie 2 : École bilingue, programme d'immersion en français, école française nonhomologuée (français, langue principale d'enseignement ou langue maternelle)
- Catégorie 3 : Autre (activité parascolaire, français langue étrangère enseignée)

2 – Conditions de participation :

Le concours est ouvert aux classes d'élèves âgés de 6 à 12 ans inscrits pendant l'année scolaire 2024-25 au sein d'une école française internationale (cycle 2 et 3) ou école publique américaine

Règlement du concours Art & Poésie



« Voyage dans le monde Francophone »

Concours d'écriture de poésie organisé à l'initiative des délégués de Bayard Jeunesse & Milan aux États-Unis à l'occasion de la fête de la francophonie 2025

ayant un programme d'immersion en français ou une organisation ou association enseignant le français langue maternelle ou langue étrangère sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique.

L'inscription est à effectuer par l'enseignant de la classe ou le représentant légal de l'école, organisation ou association. Une inscription par classe est nécessaire. Elle est à effectuer via un bulletin d'inscription (disponible ICI) avant le 3 février 2025.

La participation au concours est gratuite et sans engagement.

Chaque poésie produite doit avoir un minimum de <u>quatre vers</u>. Elle peut être rédigée <u>en vers ou en prose</u>.

Le <u>numéro de l'œuvre d'art</u> choisie dans la sélection d'œuvres d'art imposée par BAYARD & MILAN USA par la classe autrice de la poésie pour s'en inspirer devra être inscrit en bas de page de la poésie soumise.

Chaque poésie doit être <u>anonyme</u> et sera donc transmise par courrier électronique en pièce jointe à BAYARD & MILAN USA en indiquant obligatoirement dans le corps du message :

- 1- Nom et adresse de l'école
- 2- Nom de l'enseignant(e)
- 3- Niveau de la classe

La date limite d'envoi de la poésie est le dimanche 23 mars 2025, à minuit (Eastern Standard Time EST).

Les productions sont collectives avec un maximum de 2 poésies par classe.

3- Sélection des poésies lauréates :

Un jury sélectionnera la meilleure production de chaque catégorie, selon les critères suivants :

- 1- Respect de la forme poétique
- 2- Qualité de la langue employée (syntaxe, lexique) et originalité
- 3- Correspondance avec l'œuvre, source d'inspiration (voir les œuvres)

Il y a une classe lauréate pour chaque catégorie et par cycle.

Règlement du concours Art & Poésie



« Voyage dans le monde Francophone »

Concours d'écriture de poésie organisé à l'initiative des délégués de Bayard Jeunesse & Milan aux États-Unis à l'occasion de la fête de la francophonie 2025

Les classes lauréates seront individuellement et directement informées du résultat du concours via courriel par BAYARD & MILAN USA qui leur annoncera leur sélection par le jury et les modalités de remise du prix (au plus tôt le 15 avril 2025).

Les résultats complets seront aussi publiés via les réseaux sociaux par BAYARD & MILAN USA dès qu'ils seront connus.

Chaque poésie gagnante sera intégrée dans une affiche qui sera distribuée en format électronique PDF et par courriel à toutes les classes participantes. Cette affiche sera aussi publiée via les réseaux sociaux.

4- Récompenses :

Chaque classe lauréate gagnera un abonnement de 6 mois au magazine Bayard Jeunesse ou Milan de leur choix issu du catalogue de la Boutique Monde et une affiche imprimée sur papier sur laquelle sera publiée leur poésie.

L'abonnement sera souscrit par BAYARD & MILAN USA au nom de l'enseignant de la classe ou le représentant légal de l'école qui a inscrit la classe lauréate au concours.

Ladite affiche sera envoyée par courrier postal par BAYARD & MILAN USA à l'enseignant de la classe ou le représentant légal de l'école qui a inscrit la classe lauréate au concours.

Chaque classe participante (ayant envoyé un poème avant le 23 mars) recevra en cadeau et en remerciement de sa participation au concours une sélection de magazines adaptée à l'âge des élèves de la classe, offerte par BAYARD & MILAN USA et envoyée par courrier postal à leur enseignant avant la fin de l'année scolaire 2024-25.
